



ELECTION DE LA DELEGATION DE
DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE
POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 09 JANVIER 2021

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

*A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le Jeudi 10 Décembre 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation de Ligue ».*

Nous soussigné(e)s,

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de
(cocher la case idoine) :

Président de District,

Représentant des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres,

Délégué par tranche de 50 000 licences,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
- d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
- d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à, le

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidat(e)s, une copie d'une pièce d'identité.